



©16/9e Simon Bluteau

Du 02 MAI. au 31 MAI.

Relevé de compteurs

Dolus-d'Oléron - Relève de consommation annuelle avancée

Un agent RESE viendra relever votre consommation d'eau entre le lundi 2 mai et le mardi 31 mai 2022. Si vous êtes absent lors de son passage et que le compteur est inaccessible depuis la rue, nous vous invitons à déclarer votre consommation sur l'agence en ligne. Merci de votre compréhension.

([Ajouter au calendrier](#))

Exceptionnellement en 2022, la relève annuelle des compteurs sur votre commune est avancée aux dates indiquées ci-dessus, en raison d'une recrudescence d'activité. Si vous êtes absent lors de notre passage et que le compteur est inaccessible depuis la rue, nous vous invitons à déclarer votre relevé de consommation au compteur sur votre Espace Client en ligne. Au cas où vous ne pourriez pas faire cette déclaration avant l'établissement de la facture, celle-ci se basera sur vos consommations moyennes antérieures.

Les dates d'envoi des factures restent inchangées. L'avance de la relève aura pour seule conséquence de réduire de quelques semaines la période sur laquelle est calculée la facture annuelle de votre consommation.

Vigilance

Il arrive que des individus peu scrupuleux se fassent passer pour des agents des services d'eau pour repérer des biens à voler. Comment s'assurer que la personne qui se présente à votre domicile est un agent des services d'eau ?

L'agent RESE qui relève les compteurs :

- porte une tenue professionnelle à l'effigie de la RESE,
- se déplace avec un véhicule affichant le logo RESE,
- doit présenter sa carte professionnelle sur simple demande de l'habitant,
- se rend uniquement au compteur pour relever l'index de consommation.

Un doute persiste ? Contactez votre agence RESE de proximité.



RESE

131 cours Genêt - CS

30551

17119 SAINTES Cedex